

# Un beau jardin est-il un jardin traité ?

3 fois trop d'engrais et 10 fois  
trop de pesticides chez le  
jardinier du dimanche !

C'est le résultat affolant d'une récente enquête suisse prouvant qu'il est important de modifier nos pratiques. Déjà, les employés communaux ont été sensibilisés à l'usage raisonné des désherbants : utilisation de produits adaptés au bon endroit et à la bonne dose, changement et réglage du matériel de traitement, protection individuelle... La CCPI, en collaboration avec les communes, met en place des plans de désherbage adaptés selon les sites. Sur une zone à fort risque de pollution, l'utilisation de produit chimique est bannie ou limitée à l'utilisation locale et ponctuelle d'un produit foliaire, appliqué uniquement sur les pousses d'herbes. Des solutions alternatives au traitement chimique sont aussi utilisées, comme laisser des trottoirs en herbe, faucher l'herbe des fossés ou désherber manuellement... Ces efforts sont parfois anéantis par l'action d'un riverain qui, croyant bien faire, désherbe lui-même son petit coin de trottoir...

icibleu - 02 98 89 17 54 - juillet 2004

Avec la participation du Conseil général du Finistère. Photo de couverture : MAP / Mise au point



Pour tout renseignement : CCPI – Service Environnement  
BP 10078 - 29 290 Saint-Renan  
Tél. 02 98 84 39 36 – Fax 02 98 32 43 37  
E-mail : [environnement@ccpi.fr](mailto:environnement@ccpi.fr)  
Site internet [www.pays-iroise.com](http://www.pays-iroise.com)

# Jardinons sans polluer

LES FICHES CONSEILS ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE

Brèles  
Le Conquet  
Guipronvel  
Île Molène  
Lampaul-Plouarzel  
Lampaul-  
Ploudalmézeau  
Landunvez  
Lanildut  
Lanrivouré  
Loc-Maria-Plouzané  
Milizac  
Plouarzel  
Ploudalmézeau  
Plougonvelin  
Ploumoguér  
Plourin  
Porspoder  
Saint-Renan  
Trébabu  
Tréouérgat



## Pourquoi désherber pollue-t-il ?



- Chaque goutte de désherbant déversée dans votre jardin peut gagner un point d'eau proche par ruissellement, rejoindre ainsi le réseau d'eau potable et le contaminer, ce qui tend aussi à augmenter la facture d'eau en multipliant les traitements de dépollution.
- Environ 50 % de la pollution par les produits phytosanitaires est d'origine non agricole (25 % collectivités et 25 % particuliers).

## Prévenir ou guérir ?

Quelques bonnes habitudes permettent d'éviter les traitements chimiques (pesticides) :

- Il s'agit en général d'occuper l'espace convoité par les mauvaises herbes : paillage à base de végétaux, recours à de jolies plantes couvre-sol...
- Modifier ses pratiques est aussi efficace. Par exemple, tondre un peu plus haut évite l'apparition de mousses ;



biner et traiter à l'eau chaude ralentit la pousse des mauvaises herbes.

- Ne pas traquer les insectes qui participent à la vie du jardin épargne certains traitements. Par exemple, les coccinelles se régalent avec les pucerons.

## Quelles sont les précautions en cas de traitement chimique ?

Si malgré tout vous décidez de traiter, il est nécessaire de suivre quelques règles pour être en parfaite sécurité et éviter de polluer l'environnement :

- Ne jamais traiter près d'un point d'eau, sur une zone



perméable (terrace, pavés, dallage, bitume, goudron, béton...) ou en pente.

- Se protéger avec gants, lunettes, bottes, masque et combinaison.
- Ne pas traiter par vent fort, pluie ou forte chaleur.
- Traiter uniquement avec un pulvérisateur étalonné en respectant les doses prescrites sur l'emballage.

# ALORS, TRAITER OU NON ?

Les désherbants (foliaire ou anti-germinatif\*), insecticides et fongicides sont des pesticides, produits dangereux dont on connaît mal les effets sur la santé et l'environnement, qui se concentrent dans la chaîne alimentaire et mettent plusieurs mois, voire plusieurs années, à se dégrader.

\*Le désherbant foliaire est pulvérisé sur le feuillage, son contact avec le sol est donc limité, ainsi que le risque de ruissellement. Le désherbant anti-germinatif est appliqué sur le sol où il reste actif plusieurs mois.

## DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

Pour éviter le désherbant chimique, le paillage organique est une bonne solution car il maintient la terre propre en empêchant le développement des mauvaises herbes. Placé au pied des arbustes, des fleurs annuelles, entre les rangées de légumes en épaisseur suffisante, il garde aussi la fraîcheur, limite les arrosages, évite le tassement, nourrit le sol et les plantes tout en supprimant la corvée du binage. Pensez aussi aux plantes couvre-sol au pied des arbres et arbustes, elles fleuriront tout en empêchant l'herbe de pousser. Les plantes appelées « engrais verts » seront parfaites au potager, semées après la récolte, elles occuperont la place des mauvaises herbes et bonifieront le sol.

Paillettes de lin



Mulchao



Tontes



Écorces de pin



Broyat de branches



Compost



Plantes couvre-sol



## S'INFORMER



Une solution douce permet d'anticiper pratiquement chaque désagrément du jardin. Pour les connaître, de nombreux guides traitant de la question des pesticides ont été édités. Nous pouvons vous les transmettre gratuitement. Pour cela, contactez le service Environnement de la CCPI au 02 98 84 39 40.



## ÉVITER LES ZONES À RISQUES

Il ne faut pas traiter les lieux proches de lavoirs, fontaines, caniveaux, bouches d'égouts, berges de ruisseaux, d'étang, de mare, de zones humides et de fossés.



Également à éviter, toutes les surfaces recouvertes en dur : terrasses, pavés, dallages, bitumes, goudrons, bétons, ces zones imperméables sont à fort ruissellement.



Les surfaces en pente aussi sont à proscrire. Privilégiez le désherbage manuel ou thermique sur ces zones. Finalement,

seules les zones planes et perméables (terre, gravier, sable) pourront être traitées.

Déposez vos produits pesticides en déchèterie après usage.

Ne les stockez pas

car il est possible qu'un produit ait été interdit depuis votre achat ou qu'il se soit dégradé.